Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Devant le grand exemple que nous ont donné les Américains qui, *volontairement* ont mis des restrictions à leur alimentation afin de pouvoir ravitailler l'Europe, ne comprendrons-nous pas quel est notre devoir?

Faudra-t-il vraiment, pour nous rendre prévoyants et raisonnables, qu'on nous *impose* plusieurs jours par semaine pendant lesquels nous *devrons* nous priver de viande? N'aurons-nous pas à cœur — afin d'éviter que cette imposition devienne nécessaire — de nous priver volontairement, comme le firent les membres de notre grande République sœur, les Américains?

On nous dit que le but visé sera atteint si, par personne et par jour, nous ne consommons pas plus de 100 à 120 grammes de viande (os, foie, rognons, volaille et gibier compris). Faisons-le dès maintenant! Montrons à nos autorités que nous sommes capables en Suisse comme ailleurs, comme de l'autre côté de l'Océan, de consentir à un petit sacrifice, et de nous restreindre sans qu'on nous y oblige par une ordonnance fédérale.

En janvier 1919 l'Office de l'Alimentation écrivait: « Nous serons heureux de pouvoir éviter aux commerçants et aux particuliers l'édiction de nouvelles prescriptions, convaincus que nous sommes que le peuple suisse, de même que ses hôtes, saura faire preuve d'esprit de sacrifice et de discipline volontaire. »

Montrons maintenant qu'on peut compter sur nous; ne consommons que 100 grammes de viande par jour, pas davantage!

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains. *Communications du Comité central.* — Plusieurs sections ont fait parvenir au Comité central une demande tendant à accorder un souvenir aux samaritains et aux samaritaines qui se sont particulièrement dévoués lors de l'épidémie de grippe. Considérant que c'est une des tâches les plus élevées de l'association de soutenir tous les efforts d'utilité publique de la Croix-Rouge, se rendant compte d'autre part qu'en prêtant leur aide à la population malade, les samaritains ont rempli un devoir humanitaire, le Comité central a estimé qu'il n'était point opportun de remettre un souvenir de reconnaissance à ceux qui l'auraient peut-être mérité, puisque ces samaritains n'avaient fait, en soignant des malades, que leur devoir auquel le titre de samaritains les obligeait moralement.

On a du reste su, de divers côtés et de façon tangible, exprimer aux sections la reconnaissance de la population; c'est ainsi que plusieurs communes ont subventionné des sociétés de samaritains pour leur faciliter l'achat d'ustensiles pour malades ou l'acquisition de matériel d'instruction, et que d'autres ont remis des souvenirs personnels à ceux et celles qui s'en étaient rendu dignes.

Les comptes concernant la vente des cartes du 1er août ont été clos; les sections de l'Alliance ont vendu plus de 360,000 cartes, rendant ainsi le plus grand service à une œuvre patriotique.

C'est avec joie que le Comité central voit augmenter le nombre des membres passifs, ce qui prouve qu'on reconnaît de plus en plus l'utilité des samaritains, même dans les sphères officielles. Les autorités suivantes se sont inscrites dernièrement comme membres passifs:

1° Le Conseil d'Etat du canton d'Uri.
2° Le Département militaire valaisan.
3° Le Conseil d'Etat du canton d'Appenzell (Rh.-Ext.)
4° La Direction de police fribourgeoise.
5° Le Département de l'Intérieur du canton de Vaud.
6° Le Conseil d'Etat du canton du Tessin.
7° Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel.

B.

La Tour-de-Peilz. Epidémie de grippe. — M. le Dr Bettex, président de la section, nous écrit :

L'hôpital d'isolement de La Tour, pour malades atteints de la grippe (ouvert du 17 juillet au 30 août 1918 aux frais de la commune) fut dirigé et administré par notre Société de samaritains. Il a soigné 100 malades et enregistré 4 décès. Trente-sept samaritains et samaritaines — sur 74 — et 45 aides-samaritains volontaires y donnèrent leurs soins et acquirent ainsi une expérience précieuse. Une de nos anciennes samaritaines, Mme Davy-Paschoud qui avait été nommée directrice de notre hôpital, offrit ses services à Vevey en attendant l'ouverture de l'hôpital de La Tour. Elle y contracta la grippe et en mourut. Un de nos élèves du dernier cours qui, pour raison de santé, ne s'était pas présenté à l'examen final, M. André Trottet, offrit dès le début ses services. Il mourut aussi, victime de son devoir.

Nous perdîmes d'autre part deux aides volontaires dans la seconde épidémie d'automne, et en dehors de l'activité de notre société, Mlle Jeanne Dufey et M. Frick.

Des samaritains et aides-samaritains allèrent aussi cet été et cet automne soigner les soldats malades à Bienne et à Soleure; d'autres enfin donnèrent leur concours à l'hôpital d'isolement de Vevey et à l'Hospice du samaritain.

Lors de l'épidémie d'automne, la société ouvrit un poste de secours pour les grippés, poste qui rendit d'excellents services. L'hôpital de Vevey suffisant alors aux besoins de La Tour, la municipalité n'ouvrit pas de nouveau son hôpital d'isolement. Les samaritains et leurs aides touchaient une solde ainsi que l'entretien, exactement comme les samaritains militarisés. D'autre part, ils étaient assurés contre la maladie et les accidents. Nous eûmes 25 malades qui se remirent tous, sauf M. Trottet.

Les frais de l'hôpital se sont élevés à 10,680 fr. 90 cts., mais grâce à des dons de la Croix-Rouge de La Tour (350 fr.), de particuliers (2253 fr. 65 cts.), d'abandon de soldes (233 fr. 45), du Service de l'Internement pour soins donnés à des internés (325 fr. 50), et d'un don des héritiers de M. Trottet (117 fr. 30), la commune n'eut que 7200 fr. à débourser.

Il ne nous appartient pas de dire si la municipalité et la population de La Tour furent satisfaits du rôle joué par la Société des samaritains pendant les deux épidémies de grippe, mais il nous est permis de dire que nous devons une reconnaissance infinie à ceux que l'effarante théorie qu'on peut se retirer d'une société de secourisme au moment du danger, n'a pas séduits *).

Peut-on se représenter nos soldats gardant placidement la frontière, se défilant au moment de la défendre, si besoin en avait été, ou refusant de marcher en novembre dernier par crainte d'attraper la grippe? Les samaritains ont-ils vraiment pu croire que le secourisme aux soldats malades ou blessés (but initial de la Croix-Rouge) n'offrait aucun risque de contagion?

Société sanitaire de Genève. *Extrait du compte rendu de l'Assemblée générale 1918.* — Le cours de soins aux malades a été suivi par 90 élèves dont 40 ont passé avec succès l'examen final en présence d'un délégué de la Croix-Rouge suisse et d'un délégué de l'Alliance suisse des samaritains. Le cours supérieur a vu de nombreux auditeurs assister avec assiduité et grand intérêt aux conférences données par des médecins spécialistes. La société a organisé à Genève le cours de moniteurs pour la Suisse romande: les 20 candidats ont tous obtenu le diplôme. Enfin un exercice pratique d'improvisation de transport et de pansements a réuni les sociétaires dans les bois de Chambésy; la critique était faite par l'adjudant Jæger qui s'est montré satisfait du résultat obtenu.

Le 13 juillet, l'aide de la société était demandée à la caserne où l'épidémie de grippe sévissait cruellement. Au premier appel plusieurs sanitaires se rendirent à la caserne où ces dames assurèrent le service de veille; puis ce fût le tour de l'Hôpital cantonal qui demande

*) Ceci est pour le moins peu ordinaire! Hélas, nous savons que plus d'un membre de nos sections de samaritaines ou de samaritains n'ont pas cherché à faire tout leur devoir au moment où on les demandait pour soigner des grippés. Heureusement y en a-t-il eu assez d'autres qui ont fait « plus que leur devoir ». *Réd.*

de l'aide pour soigner les grippés; les sanitaires eurent alors à faire le travail d'infirmières de jour. En plus de ces services d'hôpital, les dames de la Sanitaire allèrent soigner les grippés, sur la demande de l'Internement, à Champel et à Thudichum. En outre, de nombreux particuliers indigents ou non, furent soignés à domicile et le sont encore. Tous ces soins ont été donnés d'une manière tout à fait désintéressée.

La Société sanitaire avait eu la mission de vendre le 1er août la carte officielle, elle a pu contribuer ainsi à augmenter le fonds du Don national; la vente a très bien réussi, grâce au bon accueil du public.

Notre activité de cette année est un encouragement et nous prouve que nous pouvons vraiment nous rendre utiles à nos semblables. Nous avons pu également venir en aide aux victimes de la guerre en allant au passage des grands-blessés chaque fois que la Croix-Rouge genevoise nous a convoquées, et ce fut souvent, et en convoyant un train de 800 civils jusqu'à Constance, comme je l'ai fait moi-même avec une sociétaire.

J'espère donc, Mesdames et Messieurs, vous voir assister nombreux aux conférences que vont nous donner cet hiver, avec un dévouement inlassable, nos médecins de Genève, auxquels nous sommes redevables d'avoir pu donner notre concours quand le pays a eu besoin de nous. *Suzanne Bétant,* présidente.

Les conférences données par les médecins spécialistes ont lieu à l'*Université, salle 28, les premiers et troisièmes mardis du mois.* Droit d'inscription: 5 francs. On peut s'inscrire avant les leçons, auprès de la présidente, à l'Université. Pour suivre ces cours, il faut avoir suivi déjà un cours de soins aux malades.

La Tour-de-Peilz. Croix-Rouge et samaritains. — L'assemblée générale a eu lieu le 27 janvier. On apprend avec regret la démission de deux membres du Comité et de quatre autres membres, pour cause de santé ou de principe. C'est une perte sensible pour la Croix-Rouge de La Tour; M. Schatzmann était du Comité depuis 1911, une année après la fondation de la société; Mme Veyrassat depuis 1912; cette dernière, dont la grande expérience, le jugement sûr et le dévouement à toute épreuve nous étaient si précieux, fera un vide immense. M. Schatzmann, modèle de secrétaire-caissier, s'est acquitté très consciencieusement de sa tâche et manquera aussi beaucoup. A tous deux nous présentons nos regrets très vifs et leur exprimons en même temps toute notre reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour la Croix-Rouge.

L'assemblée a nommé son Comité comme suit: M. le Dr Bettex, président; M. le Dr Parlato, vice-président; M. L. Richon, caissier; Mlle S. Renaud, secrétaire; Mlle G. Mamin, garde du matériel; Mme Sillig-Pachoud et M. Ch. Mamin-Matthey, membres. Vérificateurs des comptes et du matériel: Mlle G. Légeret et Mme Culka. Déléguées à l'assemblée cantonale de la Croix-Rouge: Mlles B. Bettex et B. Schneider. Déléguée à l'assemblée de l'Alliance suisse des samaritains: Mlle H. Schlesinger. Déléguée à l'assemblée des Samaritains romands: Mlle Elsa Weitzel.

A l'occasion d'un cas concret (vol) on décide que l'assemblée générale seule a le droit d'exclure un des membres de la société.

A propos de la collecte pour Vienne, il est décidé que si la municipalité de La Tour demande l'aide des samaritains, ceux-ci se mettront à sa disposition.

On entend ensuite deux rapports de M. V. Magnin: J'un sur la course-exercice au Cully, charmante causerie pétillante de verve et d'esprit; l'autre, également très intéressant, sur l'assemblée de l'Alliance suisse des samaritains à Olten.

M. le Dr Bettex lit un rapport sur l'hôpital d'isolement et le poste de secours de La Tour. Il remercie chaleureusement les samaritains et les personnes dévouées qui ont bien voulu venir nous aider à soigner les grippés. Il prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire des morts, victimes de leur dévouement pour les grippés; ce sont: Mme Vve Davy-Paschoud, morte suite de grippe contractée à l'hôpital d'isolement de Vevey; M. André Trotté à l'hôpital d'isolement de La Tour cet été; puis M. Fricker à La Tour et Mlle J. Duffey à Vevey, victimes de l'épidémie de cet automne, mais qui tous deux s'étaient dévoués l'été dernier au lazaret de La Tour.

M. M. Vernaud raconte un accident de skis et décrit d'une façon très intéressante les péripéties du transport; cet accident, heureusement, n'eut pas de suites graves.

Une course-exercice est décidée pour le printemps au Mont de Cheseaux et probablement avec les sections voisines de Vevey, Blonay-St-Légier et Montreux.

Séance nourrie et intéressante levée à 11 heures.

Le nombre des membres, qui était de 307 en 1917, est descendu à 289, dont 74 samaritains (63 en 1917). Espérons que 1919 apportera de nombreuses adhésions!

S. Renaud.

Neuchâtel. Société des samaritaines. — Le 20 janvier 1919, les samaritaines de Neuchâtel ont eu leur assemblée générale annuelle.

Par suite de la démission de la présidente et de la caissière, le *bureau* du Comité s'est constitué comme suit:

Mlle Jeanne Borel, présidente;
Sœur Maria Quinche, vice-présidente;
Mme Niederhauser, caissière;
Mlle Aeschlimann, secrétaire.

Pendant l'exercice écoulé, notre société s'est augmentée de 9 membres.

Nous avons été très heureuses de voir participer un membre de notre section, Mlle C. Jeannot, au cours de moniteurs à Genève.

Le manque de locaux chauffés et les collèges fermés à cause de la grippe ont entravé la régularité de nos exercices; sur les 6 exercices que nous avons eu, 2 ont été combinés avec la section des messieurs; une conférence fort intéressante fut donnée aux 2 sections réunies par M. le Dr Alf. C. Matthey sur son séjour en Roumanie.

Nos samaritaines se sont rendues nombreuses à la Journée cantonale de La Chaux-de-Fonds. De plus, notre section s'est fait représenter à l'Assemblée extraordinaire des samaritains neuchâtelois (Valangin), à l'Assemblée des samaritains romands (Colombier) et à l'Assemblée des samaritains suisses (Olten).

Deux cours ont été donnés: un de samaritains, par M. le Dr Chapuis et un de soins à donner aux malades, par M. le Dr Humbert.

L'activité locale n'a pas été négligée non plus; nos dames de la « Lessive militaire » se sont réunies 88 fois cette année, pour raccommoder le linge de nos soldats, 6537 pièces ont été lessivées et 240 soldats en ont bénéficié, ce qui représente un total de 1100 sacs reçus. Quelques dames se sont encore rendues utiles à la couture du soir, où elles ont confectionné des objets neufs destinés à la lessive militaire, d'autres dames ont fait de la coupe un après-midi par semaine, à l'«Ouvroir temporaire».

La Fleurette du 1er mars, les plaquettes et cartes en faveur du Don national, et les cartes du 1er août furent aussi, en partie, vendues par des samaritaines.

Lors des épidémies de grippe, un bon nombre de nos membres purent se rendre utiles à l'hôpital des Cadolles, au lazaret de Chantemerle, auprès de nos soldats à Bienne et à Payerne et de très nombreuses familles de la ville eurent l'aide d'une samaritaine par l'intermédiaire du Comité.

Celui-ci se sent pressé de remercier bien vivement les médecins, les monitrices qui ont bien voulu lui aider dans sa tâche. Merci aussi à nos chères présidente et caissière, qui se retirent après de longues années de dévouement; puissent-elles jouir d'une douce retraite.

Neuchâtel, le 24 janvier 1919.

Jeanne Borel.

Blonay-St-Légier. Croix-Rouge et samaritains. — Au printemps 1918 s'est fondée à Blonay-St-Légier sur Vevey une sous-section de la Croix-Rouge vaudoise. Un cours de samaritains fut immédiatement donné sous ses auspices par M. le Dr Droz, médecin à Blonay, secondé par les moniteurs Mlle Bettex et M. Ch. Mamin de La Tour-de-Peilz.

Deux fois interrompu par la grippe, le cours se termina le 21 décembre 1918 par un examen où se présentèrent 14 candidats (12 dames et 2 messieurs) qui furent tous admis au grade de samaritains.

MM. le Dr Bettex et Mamin représentaient, le premier la Croix-Rouge suisse, le second l'Alliance des samaritains; ils remercièrent vivement la nouvelle section pour son zèle et son activité. En effet, outre le cours donné, de nombreuses candidates samaritaines avaient aidé à soigner des grippés soit dans les familles soit dans les hôpitaux d'isolement de St-Légier et de Vevey. Mlle Benz, la présidente, fit ensuite un discours — en quatre points, s. v. pl. — dans lequel elle insista spécialement sur le rôle moral de la samaritaine, tout aussi important que le rôle physique.

Un thé, des chants et des danses exécutés par des internés russes (pas bolchévistes!) et le cantique suisse terminèrent cette séance d'examens.

Dr *Bettex.*

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)